

Séance du mercredi 08 décembre 2021

Date de la convocation: 03/12/2021

Membres en  
exercice :

Présents : 11

Votants: 12

Pour : 12

Contre : 0

Abstentions : 0

*L'an deux mille vingt-et-un et le huit décembre l'assemblée  
régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de  
Olivier MAGUET,*

**Présents** : Olivier MAGUET, Annick IENZER, Joël BOISSIERE,  
Anne COLLINOT, Jean-Jacques DEBIEVE, Richard DETHYRE,  
Laurence HOURLIER, Michèle MATHIEU, Catherine PECHERY,  
Jacky PECHERY, Flavie ROUSSEAU-LEKUCHULA

**Représentés** : Thomas HOURLIER par Laurence HOURLIER

**Excusés** : Adeline BEAUFUMÉ, Emilie KONNERT, Barbara  
LOUCHART

**DEPOT D'UN DOSSIER DE DEMANDE DE SUBVENTION AUPRES DE LA REGION  
BFC POUR L'INSTALLATION D'UNE MICROFOLIE - (D 2021 108)**

L'Adjoint au Maire en charge des investissements d'avenir expose au Conseil municipal le programme des Micro-Folies, dispositif de politique culturelle « hors les murs » porté par le ministère de la Culture et coordonné par l'Établissement Public du Parc et de la Grande Halle de la Villette (EPPGHV). Il explique que la Région BFC soutient l'implantation de Micro-Folies sur le territoire dans le cadre de sa politique publique des usages numériques au travers de l'aide à l'acquisition d'une Micro-Folie par les opérateurs et que cette aide est plafonnée à 30% des dépenses éligibles d'investissement dans un plafond de 10 000 euros. Le Maire propose que la Commune soumette un dossier à la Région et précise que des financements complémentaires seront demandés à l'Etat.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré et par un vote à main levée à l'unanimité,

AUTORISE le Maire à déposer un dossier de demande de subvention à la Région Bourgogne Franche Comté pour l'aide à l'acquisition d'une Micro-Folie à Châtel-Censoir,

AUTORISE le Maire à signer tout document inhérent à la présente délibération.

Ainsi délibéré, les jours mois et an, et que dessus ont signé tous les membres présents.

  
Le Maire  
Oliver MAGUET

